

Examen professionnel supérieur d'expertes fiscales et experts fiscaux

Demande de dispense pour examens modulaires

Le règlement des examens et les directives se trouvent sur notre [homepage](#).

Madame

Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

Rue, Nr.

Domicile

Mobile

E-Mail

Demande de dispense d'un examen modulaire selon le ch. 3.32 du règlement d'examen et le ch. 3.1.8 du guide du règlement d'examen

La dispense d'un examen de module ne se fait que sur demande.

Je remplis les conditions relatives à une préformation selon art. 3.32 du règlement d'examen et fais la demande de dispense d'un examen de module. Je suis conscient/e des conséquences d'une dispense sur le calcul des notes déterminantes, conformément à l'art. 3.32 du règlement d'examen.

Veillez cocher le module correspondant :

Impôts des personnes physiques

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Impôts de l'entreprise

Gestion d'entreprises

Droit fiscal intercantonal et international

Droit

Titre de la qualification (veuillez annexer une copie)

Date

Annexes :

Copies : diplôme fédéral, diplôme d'une école professionnelle supérieure suisse (école d'économie ou d'administration, bachelor ou master), licence, doctorat ou autres certificats équivalents à une formation suisse ou étrangère.

Lieu et date

Signature

A remplir par le secrétariat
d'examen :

La demande est acceptée.

La demande a été rejetée (voir justification ci-jointe).

Date

Signature

Wichtig: Ihr Antrag auf Befreiung wird Ihnen mit **CHF 70.00 pro Modulbefreiung** in Rechnung gestellt.